



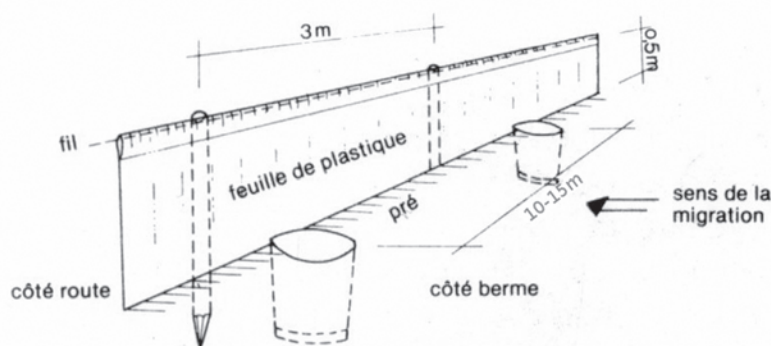
Moyens de protections

Alexis VIAUD

La barrière-piège ou batrachoduc temporaire

Ce dispositif consiste en une barrière légère, amovible et imperméable aux Amphibiens (bâche le plus souvent), disposée le long d'un tronçon routier et longée de seaux posés de façon régulière le long de la bâche (environ 10 m d'écartement entre deux seaux). Les seaux visent

à récupérer les Amphibiens qui souhaitent traverser la route pour rejoindre un site de reproduction, dans le cas d'une migration pré-nuptiale, ou bien un site de repos (estival ou hivernal), dans le cas d'une migration post-nuptiale. Des seaux sont aussi disposés côté route dans le cas où certains individus auraient atteint la route. Les seaux numérotés sont ainsi relevés au minimum tous les matins, pour récupérer, comptabiliser, identifier, noter les animaux récoltés et les faire traverser manuellement en toute sécurité.



© B. Le Garff



© B. Le Garff

Barrière-piège : seau de récolte avec branche pour permettre l'évasion des campagnols

Cette méthode nécessite de nombreuses personnes qualifiées pour la mise en place et la maintenance du dispositif, mais aussi et surtout pour relever tous les matins les seaux pendant l'intégralité de la saison de reproduction (3 mois au minimum). Il est utile que l'équipe en charge du dispositif puisse se former au préalable (auprès de personnes ayant déjà mis en place ce même projet) pour apprendre à confectonner les barrières, observer le fonctionnement du dispositif, cerner les méthodes à employer et les problématiques rencontrées.

Ce dispositif, régulièrement utilisé pour des opérations de sauvetage, rend compte des impacts sur la faune, permet d'alerter les décideurs sur les enjeux de la mortalité routière et de sensibiliser le public à la protection des batraciens.

La barrière-piège peut également être employée dans le cadre d'études scientifiques afin d'améliorer les connaissances sur certaines populations (présence et abondance des espèces, phénologie, modalités de déplacement, mode d'utilisation des milieux par les animaux, etc.)

La limite de la barrière-piège, par ailleurs efficace, modulable et adaptable, est son coût en moyens humains (temps et nombre de personnes mobilisées). Il est préférable de la remplacer à terme par un

ouvrage pérenne : le batrachoduc (du grec βατραχος = grenouille et du latin *ductare* = conduire, Le Garff, 1998).

Exemple

En Loire-Atlantique, le massif de la Forêt Pavée, entre Châteaubriant et Moisdon-la-Rivière, se trouve coupée par une route départementale fréquentée, la RD 178.

Comme tout massif boisé d'importance il y a sur cette forêt de nombreux échanges écologiques, dont ceux des Amphibiens. Ils sont fortement accentués par la présence de part et d'autre de la route d'un étang ainsi que deux mares, faisant office de lieux de reproduction majeurs pour les Batraciens.

Chaque année, ces animaux s'éloignent des zones de repos pour aller se reproduire, lors de la migration dite pré-nuptiale. Elles interviennent sur des pics de quelques semaines, voire quelques jours, où plusieurs milliers d'individus vont, en masse, sur un même lieu. Ces mouvements très importants sont, dans l'ouest de la France, principalement effectués par la Grenouille agile et le Crapaud épineux.

Une barrière-piège provisoire a donc été installée par Bretagne Vivante et le Conseil général de Loire-Atlantique le long de la route, après concertation avec le gestionnaire de la route et après avoir obtenu



Comptage des Amphibiens récupérés dans les seaux

© P. Evrard

l'autorisation des propriétaires du site. Cette opération lancée en 2010 est une phase test préalable à la mise en place d'un aménagement durable.

Elle a pour objectif principal de réduire la mortalité du tronçon de route identifié comme le plus meurtrier et pour objectifs complémentaire d'améliorer les connaissances sur le site et les espèces concernées (connaître les espèces qui fréquentent la forêt, avoir un aperçu de l'importance des populations, localiser les axes principaux de migrations, apporter des informations précises sur les directions et voies empruntées par les animaux, mieux connaître les zones de mortalités le long du dispositif et hors de celui-ci).

Le suivi a principalement consisté à :

- relever les seaux chaque matin, en identifiant le nombre d'animaux par espèce (et en distinguant si possible mâles, femelles et juvéniles), puis remettre ensuite les animaux de l'autre côté de la route ;
- comptabiliser les mortalités sur la route, dans des zones prédéfinies le long de la

barrière-piège et sur des zones annexes ;

- transcrire les données dans des fiches de relevés des seaux et de suivi des mortalités sur la route en vue d'un traitement informatisé pour l'analyse.

Ainsi, en 2012, troisième année du dispositif, 5 110 Amphibiens ont été transportés d'un côté à l'autre de la route, dont 2 864 Crapauds épineux et 2 117 Grenouilles agiles. 822 cadavres ont été comptabilisés, ce qui nous a permis de constater que le Crapaud épineux et la Salamandre tachetée sont, en proportion, les plus touchés, et de plus, pour la plupart, dès leur entrée sur la chaussée. À noter que c'est ce dispositif qui a permis de déceler la présence de la Grenouille rousse, inconnue sur ce site.

Ce batrachoduc temporaire a permis de faire traverser 9 espèces, sur les 3 ans de fonctionnement soit, par ordre d'importance, le Crapaud épineux, la Grenouille agile, le Triton palmé, la Salamandre tachetée, la Grenouille rousse, le Triton marbré, la Rainette verte, le Triton crêté et le complexe des Grenouilles vertes. ■

